

DEPARTEMENT DU CANTAL
COMMUNE DE LAFEUILLE-EN-VEZIE

MAITRE D'OUVRAGE
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MONTSALVY

AMENAGEMENT DU PARC D'ACTIVITE DE LA CHATAIGNERAIE

S.A.R.L DANIEL MAROT
ARCHITECTE D.E.S.A.
6 avenue MILHAUD
15000 AURILLAC
TEL.04.71.48.78.20
FAX:04.71.48.41.48
marot@architecte-cantal.com

Atelier

Site-Architecture

CABINET CROS
Marie-Gaëlle SAUNAL-CROS
GEOMETRE EXPERT
3, rue du château St Etienne
15000 AURILLAC
Tél: 04.71.48.17.11 - Fax: 04.71.48.02.44
geometre.expert@cabinet-cros.fr

Cabinet

Cros

Geometre expert

DOSSIER	PIECE	AVANCEMENT	ECH:
	PA 4	permis d'aménager	1/1 000 le 24/01/13

PLAN DE COMPOSITION

LE MAITRE D'OEUVRE	LE MAITRE D'OUVRAGE

MODIFICATIONS		MODIFICATIONS	

Tous droits de reproduction, communication, utilisation, propriété industrielle, relatives à ce plan, nous sont réservés
article 408 du code pénal - 1982 et suivant du code civils-lots des 14/01/1959, 11/03/1957, 21/01/1958 et 13/07/1978

LEGENDE

Périmètre de lotissement

Limite de plateforme destinée à l'acquisition

Périmètre de constructibilité

Marge de recul inconstructible

Sens de faîtage des constructions principales

Noue enherbée pour collecte des eaux pluviales

Haie bocagère privative plantée en préverdissement

haie d'arbustes pour zone humide

Massif boisé d'essences mixtes
(plantation de type forestière)

Zone engazonnée

Talus de déblai engazonné

Talus de remblai ensemencé d'arbustes et
arbrisseaux

Arbres à planter pour bosquets d'accompagnement
(pins, hêtres, chênes...)

Cheminement piéton ou placette de stationnement